RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 D 00597
Numéro SIREN : 779 866 672
Nom ou dénomination : ALCAIX

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2021 sous le numéro de dépôt A2021/029690

ALCAIX
NOTAIRES

SELAS ALCAIX

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée de notaires

au capital de 367.200 euros
Siège social : *91 Cours Lafayette*
69006 LYON
RCS LYON 779 866 672

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2021

A LYON, le VINGT HUIT JUIN DEUX MIL VINGT ET UN,

A 11 Heures,

Les associés de la SELAS ALCAIX se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans ses bureaux sis à LYON 6ème, 91 Cours Lafayette, sur convocation remise en main propre à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Maître Hervé RAVAU, en sa qualité de Président de la SELAS.

Monsieur Pierre-Michel MONNERET, représentant la société RSM RHONE ALPES, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents possèdent la totalité des parts ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

.../...

1

EXTRAIT

QUATRIEME RESOLUTION

(Nomination Directeur Général)

L'Assemblée Générale **décide** de nommer en qualité de Directrice Générale de la Société pour une durée illimitée :

Madame Valérie MARMEY-RAVAU, née le 16 janvier 1953 à LYON 6ème, de nationalité française, demeurant 11 Impasse des Mûres à LYON 5ème.

Madame Valérie MARMEY-RAVAU déclare accepter ces fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour les exercer.

Pour l'exercice de ses fonctions de Directrice Générale, Madame Valérie MARMEY-RAVAU est investie des mêmes pouvoirs que les co-Directeurs Généraux déjà nommés.

L'Assemblée Générale **décide** que Madame Valérie MARMEY-RAVAU ne sera pas rémunérée au titre de ses fonctions de Directrice générale.

Elle pourra toutefois prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

(Nomination du commissaire aux comptes

en remplacement de la Société RSM Rhône-Alpes, démissionnaire)

La Société RSM Rhône-Alpes a notifié à la Société la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de la Société à effet de ce jour.

L'Assemblée Générale **prend acte** de cette démission.

L'Assemblée Générale **décide de nommer** en qualité de commissaire aux comptes :

Le **Cabinet ORFIS** sis à VILLEURBANNE (69100), 149 boulevard Stalingrad, représenté par Mr Bruno GENEVOIS, en remplacement du cabinet RSM Rhône Alpes jusqu'à la fin du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'assemblée d'approbation des comptes clos le 31 décembre 2023.

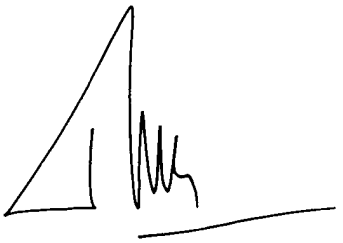
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales)

L'Assemblée Générale **donne** tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Pour extrait certifié conforme,



Maître Hervé RAVAU

Président de la SELAS